

Pour nous joindre 02 41 65 77 32 ou [formation@quadra.fr](mailto:formation@quadra.fr)

Inter et intra entreprises

**Objectifs :** accéder à des indicateurs clés qui vous permettent d'améliorer la visibilité de votre activité et de disposer de l'information nécessaire pour prendre les bonnes décisions.

## Public

Comptables, DAF,  
secrétaires comptables...

## Pré-requis

Bonne maîtrise de la  
Gestion comptable et  
Budgétaire  
Utilisation courante de  
l'environnement  
Windows.

## Durée

Une demi-journée  
Horaires : selon  
convention de formation

## Lieu de stage

Agences Quadra ou sur  
le site de l'entreprise

## Coût

Voir convention de  
formation

## Intervenant

Formateur agréé par  
l'éditeur

## PROGRAMME

- 1/ Rappel sur le fonctionnement des Editions Pilotées
- 2/ Le Catalogue d'Etats de la comptabilité, de la gestion commerciale et de la paie
- 3/ Création et mise en forme de requêtes simples dans l'univers de la Gestion Commerciale
- 4/ Création et mise en forme de requêtes simples dans l'univers de la Paie
- 5/ Création et mise en forme de requêtes simples dans l'univers de la Comptabilité

A travers ces 3 univers, seront abordées les fonctions suivantes :

- La présentation de l'ergonomie et de l'organisation d'un univers
- Présentation et fonctionnement des objets de type dimension et indicateur
- L'ajout d'un titre
- L'ajout d'une somme
- Les sections maîtres et détails
- Le rafraîchissement du document
- L'éditeur de fournisseurs de données
- L'application de conditions simples
- La création d'une invite de requête
- Le regroupement de données
- Les filtres et tri simples
- Gestion multi-rapport
- La manipulation des données par la fenêtre rotation
- Création d'un graphe
- L'impression du document
- L'enregistrement du document
- L'ouverture du document.
- Le palmarès
- L'insertion de colonne
- Les alerteurs
- La variation

Toute annulation ou report d'inscription, doit être signalée par écrit auprès de Quadra. Une annulation ou un report intervenant plus de 15 jours ouvrés avant la date de la formation, n'est pas facturable. En revanche si l'entreprise annule ou reporte l'intervention, elle s'engage à régler à Quadra, à titre de dédommagement, un dédit de : 30% du montant de l'inscription si l'annulation ou le report intervient entre 10 et 15 jours avant le début de la formation - 50% du montant de l'inscription si l'annulation ou le report intervient entre 9 et 2 jours avant le début de la formation et - 100% du montant de l'inscription si l'annulation ou le report intervient moins de 2 jours avant le début de la formation. Tout stage commencé est dû dans son intégralité. Quadra se réserve le droit d'annuler ou de décaler la formation en vous informant au préalable et en vous proposant une nouvelle date.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur  
des problèmes de gestion d'entreprise.